

DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE.
ARRONDISSEMENT
d. GRENOBLE

MODÈLE N° 7.
(Format : largeur, 0^m30 ; hauteur, 0^m46.)

CANTON
d. MENS
COMMUNE
BORNILLON-EN-TRIÈVES

DÉNOMBREMENT DE 1936.

LISTE NOMINATIVE DES HABITANTS DE LA COMMUNE D BORNILLON-EN-TRIÈVES

La liste nominative des habitants de la commune doit comprendre tous les habitants qui résident habituellement dans la commune, c'est-à-dire qui y habitent le plus ordinairement, qu'ils soient ou non présents au moment du recensement.

Il y a donc lieu d'y inscrire tous les individus, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur condition, qui ont dans la commune un établissement permanent, une habitation personnelle ou de famille; et il n'y a pas lieu de distinguer s'ils y sont anciennement ou nouvellement établis, s'ils sont Français ou étrangers.

La liste nominative sera établie à l'aide des feuilles de ménage, qui donnent : 1^o dans la première section, les habitants résidants, présents dans la commune au moment du recensement; 2^o dans la deuxième section, les habitants qui résident habituellement dans la commune, mais qui en sont momentanément absents.

Il ne faudra pas transcrire sur la liste nominative les noms portés dans la troisième section de la feuille de ménage (hôtes de passage), puisqu'ils se rapportent à des personnes qui ne résident pas dans la commune.

Il n'y faudra pas non plus inscrire les noms des individus qui appartiennent aux catégories de population comptées à part conformément à l'article 2 du décret du 14 décembre 1935 (militaires, marins, détenus, élèves internes, etc.); ces individus figureront seulement *numériquement* dans le cadre spécial qui termine la liste nominative (cadre B, page 8 du modèle).

ON DOIT INSCRIRE SUR LA LISTE NOMINATIVE, ALORS MÊME QU'ILS N'AURAIENT PAS DE DOMICILE A EUX PROPRE OU QU'ILS SERAIENT MOMENTANÉMENT ABSENTS :

Les officiers et sous-officiers qui ne sont pas logés avec la troupe dans les casernes ou quartiers, ainsi que les employés attachés aux établissements militaires;

Les gendarmes; les préposés des douanes;

Le personnel fixe des établissements désignés dans l'article 2 du décret du 14 décembre 1935, tels que directeurs, économies, surveillants, professeurs, employés, gardiens, concierges, gens de service;

Les membres des congrégations religieuses attachés à demeure à des établissements hospitaliers ou d'instruction dans la commune;

Les ouvriers domiciliés dans la commune qui travaillent momentanément au dehors;

Les malades résidant habituellement dans la commune et qui sont momentanément dans un hôpital, un sanatorium, un préventorium ou une maison de santé;

Les élèves externes des établissements d'instruction publics et privés si leurs parents ou tuteurs résident dans la commune.

ON NE DOIT PAS INSCRIRE SUR LA LISTE NOMINATIVE, QUOIQUÉ PRÉSENTS :

Les hôtes de passage;

Les militaires et marins casernés dans la commune (à l'exception des officiers et sous-officiers qui ne sont pas logés avec la troupe, et des gendarmes);

Les personnes en traitement dans les sanatoriums et préventoriums antituberculeux, dans les asiles nationaux de convalescents et de convalescentes et ne résidant pas habituellement dans la commune;

Les détenus dans les maisons centrales de force et de correction, les maisons d'éducation correctionnelle et colonies agricoles, les maisons d'arrêt, de justice et de correction;

Les vieillards, les indigents, les infirmes et les aliénés, recueillis dans les dépôts de mendicité, les asiles et les hospices;

Les élèves internes des établissements d'instruction publics et privés, lycées, collèges communaux, écoles normales primaires, écoles spéciales, séminaires, maisons d'éducation et écoles publiques ou privées avec pensionnaires;

Les membres des communautés religieuses (à l'exception de ceux qui sont détachés d'une manière permanente au service des hospices ou des écoles dans la commune);

Les ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics;

Les personnes exerçant des professions ambulantes;

Les marins des canaux et des rivières qui n'ont d'autre habitation que leur bateau, et généralement tous les individus qui ne sont dans la commune qu'en passant et avec l'intention de retourner à leur résidence habituelle.



EXPLICATION SUR LE MODE DE FORMATION DE LA LISTE NOMINATIVE.

Chaque case ne portera qu'une seule inscription, de telle sorte que chaque page renferme trente noms, *ni plus, ni moins*, sauf la dernière. Les noms devront être lisiblement écrits.

Colonnes 1 et 2. — Les noms des quartiers, sections, villages, hameaux ou rues seront écrits de manière à se trouver en regard des noms des individus qui sont les habitants de chacune de ces parties de la commune. On doit, en général, commencer le dénombrement par la partie centrale ou principale, le chef-lieu ou le bourg; de là on passera aux dépendances principales, puis aux habitations éparses. Dans les villes, on procédera par rues, quartiers, faubourgs, dans l'ordre alphabétique des rues.

Colonnes 3, 4 et 5. — On procédera par maison; dans chaque maison, par ménage. Il y aura pour chaque maison un numéro, qui sera le même pour tous les ménages qu'elle renferme. Chaque ménage se distinguera également par un numéro d'ordre. On ouvrira devant chaque numéro une accolade assez grande pour comprendre tous les individus d'un même ménage.

Colonnes 6 et 7. — On inscrira d'abord le chef de ménage, homme ou femme, puis la femme du chef, puis ses enfants, s'il en a; puis les descendants, parents ou alliés faisant partie du ménage; enfin, les domestiques, les employés et les ouvriers qui vivent en commun avec la famille.

Colonne 11. — On fera connaître dans cette colonne la situation de chaque individu par rapport au ménage dont il fait partie, c'est-à-dire qu'on indiquera s'il est le chef ou l'un des membres, s'il y appartient en qualité de parent ou d'allié, ou seulement comme employé ou domestique à gages.

DÉSIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue,			NOMS		PRÉNOMS		ANNÉE de NAIS- SANCE.	LIEU de NAISSANCE.	NATIONA- LITÉ.	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage.	PROFESSION.	Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
des QUARTIERS, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons.	des ménages.	des individus.	DE FAMILLE.	6	7	8	9	10	11	12	13	
<i>Cornillon</i>		1	1	1	Cernat	Ernest	1901	Toulon	France	chef de ménage	métayer	patron		
				2	Cernat	Augustine	1909	"	"	femme	riant			
				3	Cernat	Marcel	1929	"	"	fil	"			
				4	Cernat	Ernest	1933	Cornillon	"	fil	"			
				5	Cernat	Odette	1933	"	"	fil	"			
				6	Laticic	Louis	1901	Rimouski	"	domestique	ouv. agricole	Cernat		
				7	Fruc	Germane	1921	Cordierac	"	"	bergère	Cernat		
				8	Canon	Gustave	1897	"	"	chef de ménage	métayer	patron		
				9	Canon	Elise	1903	"	"	femme	riant			
				10	Canon	Paul	1921	"	"	fil	"			
				11	Canon	Hélène	1923	Cornillon	"	fil	"			
				12	Canon	Fernand	1928	"	"	fil	"			
				13	Girardi	Tunis	1922	Mali	échium domitique	"	berger	Canon		
<i>Villard Julien</i>		3	3	14	Luuya	Julie	1873	Cornillon	France	chef de ménage	métayer	patron		
				15	Luuya	Henri	1901	"	"	fil	cultivateur			
				16	Luuya	René	1913	Grenoble	"	neveu	"			
				1	Rey	Paul	1884	Bonassal	France	chef	charbon	patron		
<i>Villard Julien</i>		2	2	2	Luuya	César	1857	Cornillon	"	chef	cultivateur	patron		
				3	Ducroz	Germain	1860	Albigny	"	chef	"	patron		
				4	Garrer	Anchise	1863	Cornillon	"	chef	riant	patron		
				5	Bavier	Julie	1865	Monestier de Tencin	"	femme	riant			
				6	Bonnat	Jeanne	1898	Cornillon	"	chef	métierrice	patron		
				7	Bonnat	Julie	1860	Liberté	"	mère	riant			
				8	Gay	Paul	1868	Cornillon	"	chef	riant	patron		
				9	Gay	Emma	1868	"	"	femme	riant			
				10	Rouyt	Louis	1897	Manille	"	chef	cordonnier	patron		
				11	Rouyt	Lucie	1899	Ellaspe	"	femme	riant			
				12	Rouyt	Yves	1926	Cornillon	"	fil	"			
				13	Balane	Engina	1863	"	"	chef	riant	patron		

Villars Jullien

DÉSIGNATION des QUARTIERS, villages ou hameaux.	DÉSIGNATION des rues dans les villes.	NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue,			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS	ANNÉE de NAIS- SANCE.	LIEU de NAISSANCE.	NATIONA- LITÉ.	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage.	PROFESSION.	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons.
		des maisons	des ménages	des individus.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
8	9	14	V ^e Giraud née Bouygues	Marie	1836	Muns	française	chef de famille	vieux			patron
		15	Giraud	Josephine	1889	Cornillon	{	fille	vieux			
		16	Martine	Yves	1891	id		chef	cultivation			patron
9	10	17	Martine née Freyde	Blanche	1892	St Jean d'Urtière		femme	vieux			
		18	Martine	Tantelle	1928	Cornillon		fille	vieux			
		19	Bonniot	Jules	1873	id		chef	cultivation			patron
10	11	20	V ^e Bonniot née Bluhm	Marie	1854	id		mère	vieux			
		21	Bonniot	Marie	1882	id		sœur	vieux			
		22	Didier	Edward	1897	Féliges		chef	cultivation			patron
11	12	23	Didier née Bonniot	Anna	1892	Cornillon		femme	vieux			
		24	Didier	Etiennne	1927	id		filles	id			
12	13	25	Gaillard	Paul	1864	id		chef	cultivation			patron
		26	Gaillard née Didier	Léonie	1875	Cordier		femme	vieux			
		27	Baup	Germanin	1873	Cognac		chef	femmes			patron
		28	Baup née Gay	Pauline	1892	Cornillon		femme	vieux			
		29	Baup	Fernand	1928	id		filles	id			
13	14	30	Baup	Robert	1921	id		filles	id			
		31	Baup	Germanine	1928	id		filles	id			
		32	Blanc	Henri	1892	Marselle		domestique	ouvrier	Blanc		
		33	Nicolas	Rosalie	1878	Muns		chef	femmes			patron
14	15	34	Nicolas	Marie Louise	1913	id		filles	vieux			
		35	Nicolas	Lucie	1919	id		filles	id			
		36	Ornba	François	1893	Zagry	italien	domestique	ouvrier	Nicolas		
		37	Gauthier	Paul	1889	Cornillon	français	chef	femmes			patron
		38	Gauthier née Domon	Louis	1892	Marselle	{	femme	vieux			
		39	Gauthier	René	1923	Cornillon	{	filles	id			
		40	Girardi	Louis	1920	Corgnac	italien	domestique	ouvrier	Gauthier		
		41	Ripert	Louis	1883	Cornillon	français	chef	femmes			patron
15	16	42	Ripert	Edouard	1898	id		sœurs	vieux			
		43	Ripert	Emile	1914	id		domestique	ouvrier	Ripert		

DÉSIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue,			NOMS	PRÉNOMS	ANNÉE de NAIS- SANCE.	LIEU de NAISSANCE.	NATIONA- LITÉ.	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage.	PROFESSION.	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons.		
des QUARTIERS, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons.	des ménages.	des individus.	DE FAMILLE.		6	7	8	9	10	11	12	Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
1	2	3	4	5									13	
Villars Julien		17	18	44	Zatin	Louis	1906	Lavaux	français	chef de ménage	cultivateur		patron	
				45	Zatin née Bellont	Elise	1909	id			female	naient		
				46	Zatin	Dominique	1934	id			fille	id		
				47	Zatin	Marc	1936	Comblon			fil	id		
				48	Maget née Chodillon	Emilie	1818	Surbrolay			chef de ménage	id		patron
				49	Maget	Emilie	1890	Comblon			fille	naient		
				50	Ripert	Leopold	1873	id			chef de ménage	femme	patron	
				51	Ripert	Simone	1921	id			fil	naient		
				52	Ripert	Simone	1923	id			fil	naient		
				53	Fluchaire	Camille	1889	id			chef de ménage	cultivateur	patron	
Grand Oisot		20	21	54	Moï	Théophile	1897	Sainte-Croix	polonaise	domestique	naient			
				55	Hélène	Anais	1864	Comblon	français	chef de ménage	naient			
				1	Allayard	Marius	1877	Le Martin	français	chef de ménage	femme		patron	
				2	Allayard née	Anais	1877	id			female	naient		
				3	Allayard	Marius Louis	1904				fil	cultivateur		
				4	Allayard	Maria	1907				fil	naient		
				5	Allayard	Prosper	1909				fil	cultivateur		
				6	Allayard	Gustave	1913	Comblon			fil	id		
				7	Allayard	Ferd	1919	Le Jeu d'Amis			fil	id		
				8	Vandré née Bonnet	Louis	1878	Le Bourg			chef de ménage	naient	patron	
Grand Oisot		1	1	9	Gay	Edmond	1907	Cordier			gendre	cultivateur		
				10	Gay née Vandré	Clara	1899	Comblon			fille	naient		
				11	Gay	Gabriel	1932	id			petit fil	id		
				12	Gay	André	1935	id			petit fils	id		
				13	Baulicher	Jean	1914	Dray			domestique	naient		
				14	Bernard	César	1873	Le Bourg			chef de ménage	cultivateur	patron	
				15	Bernard née Baugé	Lia	1885	Mézarché			female	naient		
				16	Bernard	André	1912	Comblon			fil	cultivateur		
				17	Sanveiros	Edwin	1918	Mars			domestique	naient		
				18	Firaud	Gabriel	1923	Grinoble			id	bûcheron		

DÉSIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue,			NOMS		PRÉNOMS		ANNÉE de NAIS- SANCE.	LIEU de NAISSANCE.	NATIONA- LITÉ.	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage.	PROFESSION.	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons.
des QUARTIERS, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons.	des ménages.	des individus.	DE FAMILLE.	6	7	8	9	10	11	12	13	
1	2	3	4	5										
Grand Joud														
Grand Joud														
Grand Joud														
4	4	19	Bonnier	clara		1890	Cornillon	française	chef du ménage	Industrie				patron
		20	1 ^{er} Dorid née Bernaud	Emilia		1882	Mens	cf	chef	mineur				patron
5	5	21	Dorid	Marguerite		1912	Cornillon		fille					
		22	Groment	Jean		1892	w		chef	cultivateur				patron
		23	Groment née Odile	Elisa		1889	1 ^{er} Jean Drouin		femme	mineur				
6	6	24	Groment	Marcel		1921	Cornillon		fil					
		25	Groment	Gaston		1925	w		fil					
7	7	26	1 ^{er} Gérard née Odile	Rosine		1867	1 ^{er} Jean Drouin		chef					patron
8	8	27	Gauthier	Auguste		1875	Mens		chef	cultivateur				patron
		28	Mestrallet	Jean		1894	augustin		chef	cultivateur				patron
9	9	29	Mestrallet née Gréchet	Célestine		1902	1 ^{er} Georges Drouin		femme	mineur				
		30	Mestrallet	François		1924	Cornillon		fil					
		31	Bonnier	Lion		1862	Mens		chef	mineur				patron
10	10	32	Bonnier	Robert		1917	La Boulle		fil	mineur				
		33	Boyer	Adrien		1902	Informations		chef	cultivateur				patron
		34	1 ^{er} Clément née Humbert	Marie		1897	Cornillon		chef	mineur				patron
		35	Clément	Lion		1904			chef	cultivateur				patron
11	11	36	Clément née Groment	Jeanne		1913			femme	mineur				
		37	Bonato	Elzéar		1921	Bretta Mala		domestique	ouv. agricole				
Grand Joud														
Grand Joud														
Grand Joud														
1	1	1	1 ^{er} Bayle née Robert	Maria		1879	1 ^{er} Guillaume François		chef	mineur				patron
		2	Bayle	Frédéric		1856	Cornillon		hom père	mineur				
		3	Gauthier	Louis		1912	Mens		domestique	ouv. agricole	1 ^{er} Bayle			
		4	Gauthier	Lion		1913	w		w	w				1 ^{er} Bayle
		5	Besanti	Elisabeth		1920	Bretta Tchouma			lougeur	1 ^{er} Bayle			
		6	Fallachard	César		1895	Cornillon	français	chef	cultivateur	patron			
		7	Fallachard née Zehn	Emma		1885	1 ^{er} Jean Drouin		femme	mineur				
2	2	8	Fallachard	André		1921	Cornillon		fil					
		9	Fallachard née Cappeau	Lysie		1919	Mondell		mère					
		10	Vergesche	Honoré		1920	La Motte		domestique	ouv. agricole	Fallachard			

DÉSIGNATION		NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hamerou ou rue,			NOMS	PRÉNOMS	ANNÉE de NAIS- SANCE.	LIEU de NAISSANCE.	NATIONA- LITÉ.	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage.	PROFESSION.	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons.			
des QUARTIERS, villages ou hammeaux.	des rues dans les villes.	des maisons.	des ménages.	des individus.	DE FAMILLE.	7	8	9	10	11	12	13			
1	2	3	4	5	6										
<i>Le Petit Prud</i>		3	3	11	Bayle	Albert	1877	Cornillon	français	chef de ménage	cultivateur		<i>patron</i>		
				12	Bayle nichardon	Marie	1890	id		femme	mais				
				13	Chorier-Bayle	Arthur	1910	Montebello		enfant adoptif	cultivateur				
				14	chorier-Bayle nièce Bourne	Berthe	1908	Jeanl'heure		petite fille	mais				
				15	Bayle	Arlette	1932	Cornillon		petite fille	id				
				16	Correard	François	1919	Neau		domestique	ouv. agricole	<i>Bayle</i>			
				17	Ganne	Edouard	1894	Montebello		chef de ménage	cultivateur	<i>patron</i>			
				18	Ganne nichardon	Berthe	1889	Montebello		femme	mais				
				19	Gieregatt	Jean	1914	Kopres		garçon	cultivateur				
				20	Gieregatt nièce Ganne	Zélia	1912	Cornillon		filles	mais				
				21	Gieregatt	Alain	1923	Laclun		petit fils	id				
				22	Bili	Louis	1920	Alagny	italien	domestique	ouv. agricole	<i>Ganne</i>			
<i>les Richards</i>		1	1	1	Barat	Lion	1886	Cornillon	français	chef de ménage	cultivateur		<i>patron</i>		
				2	Barat nichardon	Marie	1893	id		femme	mais				
				3	Barat	André	1913	id		filles	cultivateur				
				4	Barat	Gaston	1924	id		filles	mais				
				5	Barat	François	1884	id		neveu	id				
				6	Gauthier	Lion	1819	id		chef de ménage	cultivateur		<i>patron</i>		
				7	Gauthier nièce Dominique	Josephine	1879	Montebello		femme	mais				
				8	Charles	Edmond	1911	Cornillon		petit fils	cultivateur				
				9	Charles	Marcel	1914	id		petit fils	cultivateur				
<i>la Citadelle</i>		1	1	1	Nier	Antoine	1892	Laurens	français	chef de ménage	femmes		<i>patron</i>		
				2	Nier nichardon	Berthe	1900	Montebello		femme	mais				
				3	Nier	Hélène	1923	Cornillon		filles	id				
				4	Nier	Camille	1929			filles	id				
				5	Nier	Albert	1932			filles	id				

DÉSIGNATION	NUMÉROS par QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue,			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS	ANNÉE de NAIS- SANCE.	LIEU de NAISSANCE.	NATIONA- LITÉ.	SITUATION par RAPPORT au chef de ménage.	PROFESSION.	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons.	
	des QUARTIERS, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons.									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Blanchardes					1 V° Doriol née amané Rosa	1885	V° Gerin	panca chef de ménage	ménant			patron
	1	1			2 Doriol Léon	1916	Cornillon	{	fil	cultivation		
					3 Boyer Léon	1892	Infirmier	{	Touristique	ouv. agricole	int Doriol	
Combe l'audouin					1 Girard Denis	1890	Cornillon	panca chef de ménage	ménage			patron
	1	1			2 Girard née Dorion Louis	1881	Méthieux	{	rien	ménat		
					3 Girard Lucie	1892	St Beaulieu		rien			
					4 Girard Louise	1895	Cornillon		rien			
					5 Mas Louis	1910	Gap		domestique	ouv. agricole	Girard	
La Grange					1 Chavillon Albert	1900	Cornillon	panca chef de ménage	cultivation			patron
	1	1			2 Chavillon née Chattard Marie	1913	Fallalp	{	femmen	ménat		
					3 Chavillon Robert	1933	La demme		fil			
					4 Chavillon Paule	1853	Cornillon		peie			
					5 Chattard Raymond	1918	Fallalp		domestique	ouv. agricole	Chavillon	

RELEVÉ DES TOTAUX DE CHAQUE PAGE

NOMBRES des pages.	NOMBRE					NOMBRES des pages.	NOMBRE					NOMBRES des pages.	NOMBRE						
	1	2 de maisons.	3 de ménages.	4 * d'individus.	5 de Français.		1	2 de maisons.	3 de ménages.	4 * d'individus.	5 de Français.		1	2 de maisons.	3 de ménages.	4 * d'individus.	5 de Français.	6 d'étrangers.	
Report...						Report...						Report...							
1	10	11	29	28	1	51						101							
2	9	9	30	28	2	52						102							
3	8	8	30	29	1	53						103							
4	10	12	29	28	1	54						104							
5	1	1	26	21	1	55						105							
6	3	3	13	13	~	56						106							
7						57						107							
8						58						108							
9						59						109							
10						60						110							
11						61						111							
12						62						112							
13						63						113							
14						64						114							
15						65						115							
16						66						116							
17						67						117							
18						68						118							
19						69						119							
20						70						120							
21						71						121							
22						72						122							
23						73						123							
24						74						124							
25						75						125							
26						76						126							
27						77						127							
28						78						128							
29						79						129							
30						80						130							
31						81						131							
32						82						132							
33						83						133							
34						84						134							
35						85						135							
36						86						136							
37						87						137							
38						88						138							
39						89						139							
40						90						140							
41						91						141							
42						92						142							
43						93						143							
44						94						144							
45						95						145							
46						96						146							
47						97						147							
48						98						148							
49						99						149							
50						100						150							
A reporter...	45	48	47	44	50		A reporter...						A reporter...						

ARCHIVES
DE
L'ISÈRE

RÉCAPITULATION.

A. — TABLEAU RÉCAPITULATIF de la population inscrite sur la liste nominative et répartition de cette population en population agglomérée et population éparses.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, sections ou rues.	NOMBRE				
	de MAISONS.	de MENAGES.	d'IN- DIVIDUS.	de FRANÇAIS.	d'É- TRANGERS.
1	2	3	4	5	6
1° Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
Coronillon	3	3	16	15	1
TOTAL de la population agglomérée au chef-lieu					
2° Sections, villages, hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération du chef-lieu, formant la population dite éparses.					
Villard Juhem	21	22	53	52	3
Grand Oisot	11	13	37	39	1
Béth Oisot	6	4	22	20	2
Les Richards	2	2	9	9	—
La Citardelle	1	1	5	5	—
Blanchandryes	1	1	3	3	—
Combe l'ambien	1	1	5	5	—
La Grange	1	1	5	5	—
TOTAL de la population éparses	42	43	141	136	5
Report de la population agglomérée au chef-lieu	3	3	16	15	1
TOTAL GÉNÉRAL de la population inscrite sur la liste nominative	43	48	157	151	6

B. — TABLEAU RÉCAPITULATIF des populations comptées à part en exécution de l'article 2 du décret du 14 décembre 1935.

CATÉGORIES DE POPULATION.	NOMBRE		
	d'IN- DIVIDUS.	de FRANÇAIS.	d'É- TRANGERS.
1	2	3	
Militaires et marins des armées de terre et de mer logés dans les casernes et quartiers			
Personnes en traitement :			
Dans les sanatoriums et préventoriums antituberculeux			
Dans les asiles nationaux de convalescents et de convalescentes			
Détenus dans les Maisons centrales de force et de correction			
Détenus dans les Maisons d'éducation correctionnelle			
Détenus dans les Maisons d'arrêt, de justice et de correction			
Individus recueillis dans les Dépôts de mendicité			
Individus recueillis dans les Asiles d'aliénés			
Individus recueillis dans les Hospices			
Elèves internes des Lycées, collèges communaux et écoles normales primaires			
Elèves internes des Ecoles spéciales			
Elèves internes des Séminaires			
Elèves internes des Maisons d'éducation et écoles avec pensionnat			
Membres des communautés religieuses, à l'exception de ceux qui sont détachés au service des hospices ou des écoles			
Ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics			
TOTAL de la population comptée à part			

C. — RÉCAPITULATION GÉNÉRALE de la population de la commune.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section du cadre A ci-contre)	15
Population éparses (2 ^e section du cadre A)	141
Population municipale	157
(TOTAL du cadre A)	157
Population comptée à part, conformément à l'article 2 du décret du 14 décembre 1935. (Total du cadre B ci-dessus)	—
TOTAL GÉNÉRAL de la population de la commune	157
Dont { présents le jour du recensement	154
absents le jour du recensement	3

ORNILLON-EN-TRIÈVES, le 15 mars 1936.

Le Maire,



JMK